

LES ÉCHOS DU TRÉRY

LE MAGAZINE DE

Journal d'informations municipales | février 2019 | n° 39

Vinay



**Vidéoprotection :
veiller sur votre sécurité**



26

Dimanche 26 mai auront lieu les élections européennes. Ce scrutin de liste, proportionnel à un tour, permet d'élire les 79 eurodéputés français qui siégeront au parlement européen pendant 5 ans. Pour rendre le scrutin plus lisible, la loi du 25 juin 2018 a rétabli une circonscription électorale unique qui se substitue donc aux 8 circonscriptions qui existaient depuis 2003.

Suite à la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales, pour pouvoir voter à ce scrutin, toute personne peut s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019. Les jeunes majeurs et les personnes naturalisées sont automatiquement inscrits sur les listes par l'INSEE.



La déchèterie

04 76 36 79 29

lundi, mercredi et jeudi
de 13h30 à 18h,

mardi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h,
samedi de 9h à 18h.

Infos pratiques

Mairie de Vinay

Place de l'Hôtel-de-Ville
38470 Vinay

Tél. : 04 76 36 70 37

Fax : 04 63 60 02 60

Courriel : mairie@vinay.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 11h

C.C.A.S. de Vinay

Tél. : 04 76 36 58 23

Courriel : ccas@vinay.fr

Horaires d'ouverture du CCAS :

lundi et mercredi :

8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

mardi et jeudi :

8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

vendredi : 8h30 - 12h

Les permanences des services publics à votre disposition en MAIRIE :

Conciliateur de Justice :

M^r Hernicot / M^{me} Dayard

le 1^{er} jeudi et le 3^{ème} jeudi de 9h 12h
sur RDV à prendre en Mairie

Restaurant Scolaire : M^{me} Eymard

les mercredis de 9h à 12h

Permanence Apicil Vinay-Chambaran :

le 1^{er} lundi du mois de 14h à 17h à la salle
de réunion n° 1 de la salle polyvalente

au CENTRE MEDICO-SOCIAL du Conseil départemental :

1, rue Paul Martinais

Tél. : 04 57 53 11 20

- Assistantes sociales :

- Conseillère en Economie Sociale
et Familiale :

- Consultations de nourissons :

- Puéricultrices :

- Aria 38 (accueil handicap) :

Accueil du public :

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

mercredi, accueil téléphonique

sur rendez-vous 04 57 53 11 20

sur rendez-vous 04 76 36 38 38

sur rendez-vous 04 57 53 11 20

tous les mardis matin

et 4^{ème} mardi après-midi à Vinay

permanences tous les jeudis matin

de 10h à 12h ou sur rendez-vous

le lundi, mardi, jeudi et vendredi

au 04 57 53 11 20

1^{er} et 3^{ème} mercredi de 8h30 à 12h

sur RDV 04 76 38 05 85 ou 06 27 82 02 58

La Mission Locale Pays du Sud-Grésivaudan est là pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans toutes les démarches facilitant leur insertion et leur vie quotidienne. Pour rencontrer un conseiller à Vinay, prenez rendez-vous au 04 76 38 83 42

Carnet

Naissances

Août

Mélyne MONTI
Ninon BERRUYER

Septembre

Axel ROUSSELET

Enora MORELL

Nina JOURDAN

Laura FAURIE-PEVET

Alice COEURDACIER

Dany et Victoria MONTEIRO DA COSTA

Octobre

Lilou PUGIN

Novembre

Lise GRASSINI FERREIRA

Jibril et Ayoub MEDJEBEUR

Décembre

Maëlysa GONÇALVES DE SOUSA

Ethan CARVALHO DIAS PEREIRA

Lyhana JOÃO

Ezio et Soline CHARPENAY

Mariages

Août

Valériane COUDERC
et Guillaume CAPPONI

Septembre

Nicolas BIAU et Emilie LOPEZ

Bernard FAYEN et Joséphine TROPIA

Décès

Août

Michel PAIRE

Maurice BELLIER

Juliette BURDIN

Benoit REDON

Jeanne GUILLERMOND

Roger COTTE

Septembre

Geneviève TARRICONE

Yvonne KIRCHDORFER

Delphine VASQUEZ-DIAZ

Perrine GODEY

Marcel FOURNIOL

Gilbert NICOUUD

Octobre

Cyrille AWOGADRO

Michelle CHENAVAS

Henriette BRUGIEREGARDE

Gilbert REBOUD

Maria BONANNI

Christine GUYOTON

Nicaise ALBERTIN

Albert DHERBEY

Novembre

Raffaëlla ROCCHI

Décembre

Robert MOUNIER

Anne-Marie BÉNISTAND

Paul ROUDET

Emilienne PERRIOL

Laurent LIOTARD

Louis ODOIT

Marcel REGALDO

Madalena ANTUNES-HENRIQUES



Édito

Concorde et pragmatisme



Dans ce temps d'échanges de vœux "tous azimuts" qui rythment le mois de janvier, je garde le très bon souvenir de ce moment particulièrement chaleureux qui a réuni tous les Vinois qui le souhaitent dans cette soirée des vœux à la ville, vendredi 25 janvier.

Si nous étions particulièrement nombreux cette année, l'ambiance fut extrêmement tendue et conviviale. Comme si, bravant la morosité ambiante de ce début d'année, nous, les Vinois, avions eu à cœur d'afficher un bel esprit de concorde. Marquant au passage que ce qui nous rassemble est incomparablement plus fort que ce qui nous divise. Cette belle manière de vivre ensemble est notre première richesse. Sachons la cultiver et la faire fructifier pour que notre petite ville, si attachante, reste toujours dynamique, entreprenante, bienveillante, humaine et chaleureuse.

Car dans notre recherche de nouvelles réponses dans ces temps de doutes et d'interrogations, je suis convaincue qu'on ne peut venir à bout des problèmes et difficultés qu'en se parlant avec respect, en écoutant et considérant les différents points de vue et en se rassemblant autour de ce qui nous unit.

Si chacun d'entre nous détient une part de cette ambition commune, il est aussi de notre responsabilité d'élus de créer le cadre et les conditions pour qu'elle se réalise. C'est le cap que le conseil municipal vient de fixer dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, point d'étape obligatoire avant le vote du budget communal d'ici quelques semaines.

Un budget 2019 qui, à fiscalité communale constante, va dégager avec pragmatisme quelques marges de manœuvre que nous allons prioritairement consacrer à la construction d'un nouveau restaurant scolaire et au réaménagement du parc de la Providence, sans négliger nombre de travaux dans les équipements et espaces publics.

Rénover, rendre accessible ou créer des équipements ; développer les services aux habitants et les adapter aux nouveaux besoins qui se font jour dans tous les domaines de la vie quotidienne : éducation, sports, loisirs, environnement, développement économique, déplacements, sécurité, solidarités, vieillissement ; soutenir la vie locale largement animée par les associations, c'est créer du lien entre nous et inscrire Vinay sur les chemins d'un futur confiant et souriant.

Laura Bonnefoy
Maire

En bref

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Pensez à vous faire recenser en mairie en présentant une copie du livret de famille, de votre carte d'identité et un justificatif de domicile. L'attestation de recensement vous sera réclamée pour tout examen (permis de conduire, baccalauréat...).

Inscriptions école maternelle

Après l'inscription en mairie auprès du service scolaire avec le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois, il convient de prendre rendez-vous à l'école avec une photographie d'identité de l'enfant et son carnet de santé (vaccinations à jour). Pour toute question et pour prendre rendez-vous avec M. Mocellin, Directeur de l'école maternelle le Séquoia : 04 76 36 75 51.

Restos du cœur

Une navette gratuite est organisée à partir de Vinay le mercredi matin pour se rendre au local des restos du cœur à Saint-Marcellin. Le nombre de places étant limité, inscription auprès du CCAS : 04 76 36 58 23.



Pôle social : Bienvenue à Valérie Guillat

Depuis le 1^{er} août, le pôle social de la ville de Vinay accueille une nouvelle responsable. En 2015, Valérie Guillat, originaire de la Chartreuse, décide de quitter le monde de la grande distribution pour lequel elle a longtemps travaillé pour se tourner vers des métiers dédiés aux relations humaines. Après quelques années d'études et de nombreux stages, elle est aujourd'hui à la tête des six agents qui constituent le pôle social et partage son activité entre le CCAS de la ville et la résidence autonomie Le Vercors. *"Travailler dans un CCAS est un vrai choix pour moi et le «faire ensemble» me motive tous les jours"*, confie-t-elle.



Chargée de mettre en œuvre la politique et les actions de solidarité décidées par l'équipe municipale pour accompagner les Vinois dans leur quotidien, Valérie Guillat explique la manière dont elle entend assurer sa mission : *"Le CCAS est un lieu clé qui a pour mission d'accueillir, renseigner et orienter les usagers. Nous devons absolument apporter des réponses à toutes les personnes qui viennent nous voir. Nous ne devons pas les laisser en difficulté"*.

Très attentive à la qualité de vie à la résidence autonomie, elle souhaite poursuivre et développer le programme des activités proposées aux résidents qui rencontrent d'ores et déjà, un franc succès. Valérie Guillat s'investit également beaucoup dans l'expérimentation sur 9 mois du dispositif IsèreADOM déployé par le Département et piloté par Laura Bonnefoy, vice-présidente. *"c'est une initiative très intéressante pour tester les nouveaux outils d'accompagnement des personnes âgées dans le cadre de leur maintien à domicile que l'on va pouvoir considérer sous un angle nouveau"*.

Le poste de secrétaire de l'école de la Mayette maintenu

Malgré la suppression des contrats aidés, la municipalité a décidé de maintenir le poste de secrétaire de l'école de la Mayette que la ville finance intégralement. Voilà maintenant 5 mois que Salima Zaïdat occupe cette fonction. En recherche d'emploi depuis plusieurs mois, c'est grâce à l'institutrice de son fils, Sylvie Lebrat, qu'elle a eu connaissance du poste proposé par la ville.

Travaillant en étroite collaboration avec le directeur, elle gère les aspects administratifs et assure un lien entre les parents et l'école. Pour cette jeune maman en situation de handicap, c'est une vraie chance. *"L'école est tout à fait accessible pour moi, il n'y a eu aucun aménagement à prévoir pour que je puisse circuler avec mon fauteuil. La mairie est très à l'écoute de mes besoins et le jour de ma prise de poste, quelqu'un était présent pour vérifier qu'il n'y avait aucun problème. Je suis très bien accompagnée. J'aime être au contact des enfants qui sont très respectueux envers moi. C'est un vrai plaisir de venir travailler"*.



Libre expression

Conformément à l'article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, cet espace est réservé à l'expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale.

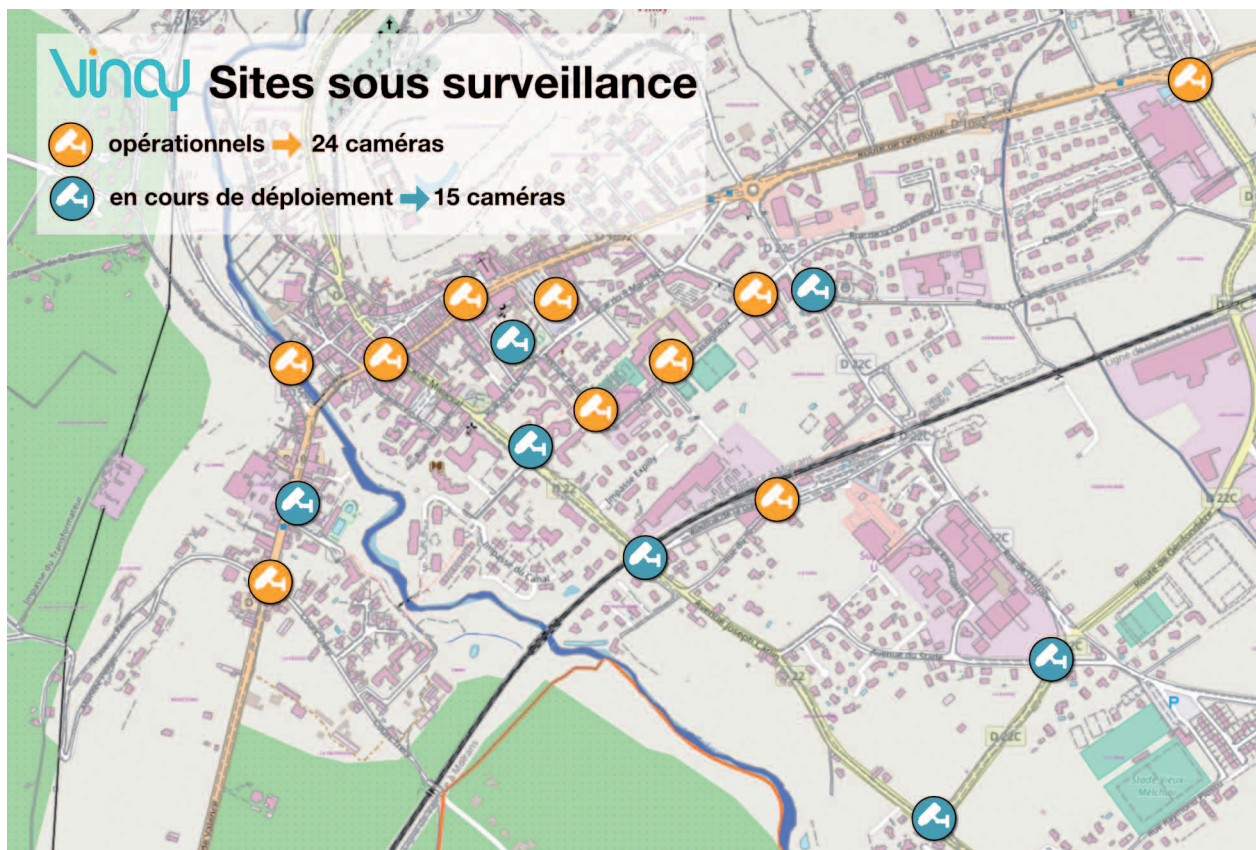
Les Conseillers Municipaux de la liste «Vinay Demain» vous présentent leurs meilleurs vœux 2019 et se tiennent à votre disposition pour continuer à échanger avec vous.

Adresse email : contact@vinay-demain.fr

DOSSIER

[illegible]

Si elle ne remet nullement en cause l'absolue nécessité d'une présence quasi permanente des forces de sécurité de l'État et de la police municipale, la vidéoprotection est un outil complémentaire, très utile. Reposant sur la prévention et la dissuasion, l'aide à l'intervention des forces de sécurité et la gestion des événements mais aussi à l'investigation, elle contribue à fournir, de jour comme de nuit, des preuves matérielles permettant d'élucider des affaires et ainsi soumettre à la justice les auteurs d'actes délictueux.



Pour ces raisons, depuis une quinzaine d'années, les dispositifs de vidéoprotection ont été largement déployés sur les espaces publics. Aujourd'hui, en France, plus de 3000 communes en sont équipées, dont Vincy depuis le printemps 2017. Laura Bonnefoy explique : *"ni solution miracle, ni instrument de restriction des libertés, la vidéo-*

protection vise à renforcer les dispositifs existants pour la sécurité des personnes, des équipements et espaces publics. Elle constitue un outil pour lutter contre le sentiment d'insécurité, les incivilités et la délinquance qui préoccupent les Vinois". Le dispositif n'a d'ailleurs pas tardé à faire la preuve de son utilité et de son efficacité en permettant d'identifier et d'interpeller l'auteur de l'incendie volontaire de l'école maternelle le Séquoia, fin août 2017.

L'installation d'une première tranche du dispositif a été précédée d'une étude d'impact réalisée en partenariat avec les services de l'État. Il s'agissait de définir les objectifs recherchés, délimiter les zones placées sous vidéoprotec-

tion, établir les caractéristiques des matériels homologués, préciser les modalités d'exploitation et les mesures de sécurité garantissant la confidentialité absolue des images. La mise en service du dispositif étant soumise à autorisation préalable par arrêté préfectoral, intervenu le 24 avril 2017.

Dans cette première phase, 24 caméras ont été installées permettant un premier quadrillage de la commune. Ces caméras sont reliées à un dispositif support d'enregistrement et de visionnage des images installé dans un local très sécurisé en mairie.

La seconde phase, en cours de déploiement, concerne l'installation de 15 caméras supplémentaires qui vont donc élargir la zone de surveillance et renforcer le maillage pour une efficacité accrue. Sa mise en service interviendra dans les prochaines semaines, à réception de l'arrêté préfectoral autorisant l'extension du dispositif qui sera donc constitué de 39 caméras de deux types. Des caméras, dites "d'ambiance", qui filment en plans larges permettant de surveiller l'ensemble d'un espace public, comme une place. Des caméras, dites "VPI", qui permettent de filmer avec beaucoup

plus de précision et peuvent, par exemple, lire une plaque d'immatriculation.

Naturellement, la mise en place du dispositif a été précédée d'une formation des deux policiers municipaux, seuls exclusivement habilités à l'exploiter. Formation technique sur l'utilisation de l'ensemble des équipements informatiques et numériques complexes, mais aussi juridique et déontologique dans un cadre réglementé strictement pour assurer le respect de la vie privée et des libertés individuelles.

“ Ne rien lâcher en matière de sécurité est la première condition pour préserver le “bien vivre” ensemble et la convivialité de la vie locale. ”

Vidéoprotection privée

Les entreprises ne peuvent filmer que les abords immédiats de leurs bâtiments et installations sans que le champ de prise de vues puisse inclure l'espace public (rue).

Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété. De même ils ne peuvent filmer leur véhicule stationné sur la voie publique, devant leur domicile.



investissement : 272 937 €

Financement :

première tranche : 189 750 €

- ville de Vinay 76 914 €
- État 75 700 €
- Région 37 136 €
Auvergne-Rhône-Alpes

seconde tranche : 83 187 €

- ville de Vinay 100 %

Une convention de coordination entre la ville et la Gendarmerie



Police municipale et Gendarmerie travaillent conjointement dans l'intérêt de la commune et de ses habitants. Chacune assurant des missions spécifiques qui nécessitent une étroite coordination. Ainsi, les policiers municipaux assurent une police de proximité sur le territoire communal. La Gendarmerie Nationale étant chargée d'une compétence générale en matière de protection des populations, de sécurité et d'ordre publics sur le ressort géographique de la brigade qui couvre plusieurs communes autour de Vinay.

La convention a pour objectif de renforcer la coordination entre ces deux forces de sécurité en fixant la répartition de leurs missions respectives, en fixant le cadre d'une coopération opérationnelle renforcée comme la surveillance des manifestations : fêtes locales et cérémonies patriotiques...

Elle a enfin pour objectif de permettre de renforcer l'équipement des policiers municipaux qui, après formation, pourront faire usage de taser, bâton télescopique et bombe aérosol à gaz lacrymogène, mis à leur disposition par la ville.

Approuvée par le conseil municipal, la convention est actuellement soumise à la signature du Préfet et du Colonel, commandant le groupement de Gendarmerie de l'Isère.



Un dispositif très encadré

> Le cadre juridique

La mise en œuvre d'un système de vidéoprotection doit être autorisée par le Préfet pour une durée de 5 ans renouvelable. Elle doit respecter les textes fondamentaux, protecteurs des libertés individuelles et collectives : convention Européenne des Droits de l'Homme ; Constitution ; Code de la sécurité intérieure ; loi "informatique et liberté".

> La protection de la vie privée

Les caméras ne doivent pas permettre de visualiser l'intérieur des habitations ni, de façon spécifique, celles de leurs entrées. Si besoin, des procédés de masquage irréversible de ces zones doivent être mis en œuvre.

> Accès aux images

L'accès au local technique sécurisé et le visionnage des images enregistrées sont strictement limités et réservés aux seules personnes habilitées par arrêté préfectoral. Les services de sécurité relevant de l'État disposent également d'un droit d'accès dès lors que celui-ci a un intérêt opérationnel, dans le cadre d'une plainte, notamment.

> Droit d'information

Chaque zone placée sous vidéoprotection doit être explicitement signalée au public.

> Droit d'accès

Toute personne peut demander d'avoir accès aux enregistrements qui la concernent et vérifier que les images ont été effacées dans le délai légal. La demande peut toutefois être rejetée afin de protéger le droit au respect de la vie privée des tiers où de procédures judiciaires en cours.

Genin électricité : une entreprise en phase... avec son temps

Cette belle petite entreprise familiale, authentiquement et fièrement Vinoise, est l'un des piliers de l'économie locale ! Sous la houlette de deux générations de Genin, famille bien connue à Vinay, elle a su évoluer et même tirer avantage des révolutions technologiques qui ont rythmé ses 65 années d'existence dans l'univers de l'électricité.

Fort de l'expérience acquise dans son métier d'électricien, Louis Genin fait en 1954 le choix de s'installer comme artisan indépendant. D'emblée, il se consacre à l'installation et la maintenance d'équipements électriques pour l'industrie, secteur d'activité qu'il connaît bien.

65 ans plus tard, dans un monde dans lequel les technologies en "ique" se sont imposées, l'entreprise s'est affirmée comme un spécialiste local, reconnu dans la maîtrise des courants forts et faibles, des systèmes de sécurité incendie et des process de gestion et d'automatismes sur les réseaux électriques en milieu industriel ou dans le domaine de l'irrigation.

Dirigée depuis 1994, par Jean-Pascal Genin, l'un des 8 enfants du fondateur de l'activité, la so-

ciété qui emploie aujourd'hui 10 personnes a largement diversifié ses activités. *"Si nous avons pour ambition d'être très pointus dans nos trois principaux domaines d'expertises nous sommes attachés à demeurer une structure à taille résolument humaine, mobilisant des savoir-faire complémentaires. En effet, nous visons toujours à apporter*

une forte valeur ajoutée technique à nos clients" explique le dirigeant de cette entreprise dans laquelle l'humain et l'esprit d'équipe sont des valeurs clés, garantes du professionnalisme.

Ainsi, l'équipe des électriciens s'appuie sur les compétences d'un technicien de bureau d'études qui intervient en amont de chaque projet confié à l'entreprise. *"Disposer de cette compétence en interne est un atout majeur qui nous permet d'assurer une haute technicité de nos prestations tout en nous en démarquant de la concurrence, y compris de celle des grands groupes nationaux"*, précise Jean-Pascal Genin.

Pour les mêmes raisons, l'entreprise ne recourt pas à la sous-traitance. *"Sauf exception, nous assurons la conception, l'équipement et le câblage des armoires électriques que nous installons. Pour nos clients, c'est la garantie d'une maîtrise totale des installations qu'ils nous confient"*, ajoute le dirigeant qui marque ainsi l'exigence de qualité qui anime l'équipe.

Objectif qui justifie un effort de formation permanent pour rester en phase avec les évolutions techniques et répondre aux impératifs de sécurité

aujourd'hui rigoureusement normés et encadrés par des habilitations techniques. D'autant qu'aujourd'hui, l'entreprise intervient de plus en plus sur l'optimisation des consommations d'énergie électrique, domaine techniquement pointu. Dans ce contexte, Genin électricité enregistre une croissance soutenue de son chiffre d'affaires.

Bien positionnée sur ses différents métiers et s'appuyant sur son savoir-faire reconnu, Genin électricité réalise la quasi-totalité de ses chantiers en proximité, dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres autour de sa base de Vinay.

Un ancrage local qui est l'une des fiertés de Jean-Pascal Genin. Ainsi, dans le cadre de procédures de mise en concurrence, l'entreprise a, ces dernières années, signé nombre de réalisations à Vinay pour le compte d'entreprises vinoises et pour nombre de collectivités du territoire. Récemment, elle a réalisé des chantiers significatifs comme Coopénoix ; Dherbey moto ; le pôle de services de la "comcom" ; l'école de la Mayette ; l'extension de la Résidence Brun Faulquier ; la salle d'évolution sportive ; le gîte de la gare... L'équipe de Genin électricité s'est également vu confier le chantier des équipements électriques du collège Chassigneux dans le cadre des travaux engagés sous l'égide du Département.

Autant dire qu'en concevant et mettant en œuvre des process techniques, des dispositifs d'éclairage et de sécurité dans nombre d'équipements publics que fréquentent les Vinois, cette petite entreprise familiale est discrètement mais efficacement présente dans leur quotidien.





Vœux de la municipalité à la ville

C'est vendredi 25 janvier que le maire et le conseil municipal ont convié les vinois, les représentants des différents services publics, les partenaires de la ville et élus des communes voisines, les acteurs économiques et associatifs à la traditionnelle soirée des vœux qui s'est déroulée en présence de très nombreux participants, dans une atmosphère très conviviale. D'entrée de jeu, les jeunes danseuses et danseurs de l'association Impulsion danse ont su captiver le public à travers trois séquences dans lesquelles ils ont démontré leurs talents et leur belle énergie.



Après des applaudissements particulièrement nourris, le maire enchaînait dans un propos tonique, empreint d'une grande humanité. *"L'échange des vœux symbolise que nous sommes ensemble, que nous ne sommes pas étrangers les uns aux autres et que ce qui arrive de bien aux uns sera bienfaisant pour les autres dans l'année qui vient. Comme il porte aussi le témoignage de notre solidarité mutuelle dans l'adversité des situations difficiles que réserve la vie. C'est, me semble-t-il, au fondement de toute communauté humaine"* justifiait-elle devant un auditoire très attentif. Rappelant les réalisations menées à bien au cours de l'année écoulée, elle déclinait la feuille de route municipale pour la nouvelle année.

Chacun pouvait ainsi noter qu'à l'ordre du jour de 2019 étaient inscrits : la construction du nouveau restaurant scolaire, le réaménagement du parc de la Providence sans oublier les réalisations conduites par et avec les partenaires de la ville comme les travaux du collège et à la résidence Brun-Faulquier. Laura Bonnefoy annonçait également le prochain déplacement du centre de secours et du centre d'entretien routier et leur implantation sur un terrain, propriété du département, contigu au dépôt de sel, près du rond-point de l'échangeur autoroutier. Elle concluait son propos en invitant les participants à partager le verre de la fraternité en toute convivialité.

Vœux du maire et des élus au personnel communal

Le 15 janvier, Laura Bonnefoy, maire, a réuni l'ensemble du personnel communal pour présenter ses vœux à chacune et à chacun des agents des différents services municipaux. Dans un propos très bref, elle remerciait l'ensemble du personnel pour son engagement au service de notre ville et des Vinois et insistait sur le rôle essentiel que chacun remplit pour assurer la qualité de la vie à Vinay.

David Perrot-Berton, directeur général des services, présentait les vœux de l'ensemble du personnel au maire et au conseil municipal. Puis il rappelait les actions et projets conduits par les services municipaux au cours de l'année écoulée : réorganisation des services administratifs, mutualisation de certaines missions avec la ville de Saint-Marcellin et poursuite de la dématérialisation des documents, etc. Ce temps d'échanges de vœux était l'occasion de souhaiter une belle retraite à Anne-Marie Marchand, ATSEM à l'école maternelle le Séquoia ainsi qu'à Maria Queiros Ferreira et Bernadette Breyton-Canet.

Vinay, pépinière de talents sportifs de haut niveau



Après les deux rugbymen vinois qui brillent désormais sous les couleurs du FCG, ce sont les coureurs de CMI qui ont reçu des mains du maire, la médaille d'honneur de la ville pour la très belle performance de la petite équipe qui a terminé vice-championne de France du kilomètre vertical (KV) qui s'est déroulé à Saint-Lary dans les Pyrénées au début du mois de septembre. Le KV est une discipline de course à pied de nature qui consiste à parcourir en courant et / ou en marchant le plus vite possible 1 000 mètres de dénivelé positif sur une distance restreinte, de l'ordre de 3,5 km lors de la compétition de Saint-Lary ! Réalisée uniquement en montée dans un environnement montagnard, cette discipline exige donc un effort particulier et très conséquent.

Cette réception a également permis d'honorer Jean-Michel Olive qui, avec Sinnamari son cheval a remporté cet été

l'épreuve du marathon aux championnats du monde d'attelage à Kronenberg, aux Pays-Bas. Jean-Michel Olive s'offrant au passage une très belle troisième place dans l'épreuve du combiné avec dressage. Une consécration forgée au fil d'un beau parcours sportif entamé au milieu des années quatre-vingt-dix, jalonné par d'innombrables compétitions et ponctué par une belle moisson de résultats.

Un grand bravo à ces sportifs émérites et merci à eux d'avoir porté si haut les couleurs de Vinay !

La fibre optique bientôt à Vinay !

Piloté par le Conseil départemental de l'Isère, le déploiement du réseau très haut débit internet avance. Cet important chantier, comparable à celui de l'électrification rurale, consiste à déployer 2 500 km de fibre optique dans 475 communes pour raccorder 450 000 foyers et entreprises iséroises à échéance 2024 !

C'est avec le soutien et la participation financière de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté que la fibre optique va être déployée sur le territoire. Ainsi dans le cadre de ces travaux Vinay va accueillir des bâtiments techniques qui permettront de déployer le réseau de fibres optiques secondaires.



Repas des aînés : sourires et bonne humeur



de chansons françaises. Ceux qui n'ont pu être présents n'étaient

Le traditionnel repas des aînés a réuni début novembre près 182 convives. Nos têtes blanches apprécient ce rendez-vous qui leur permet de retrouver amis et connaissances, de prendre des nouvelles, parler du bon vieux temps autour d'un bon repas, préparé avec soin. Mission superbement remplie par l'équipe du traiteur local «aux fins gourmets» qui était aux fourneaux et proposait un menu d'automne avec noix, châtaignes, suprême, Chartreuse et polenta.

Bénévoles et élus communaux ont assuré le service avec toujours autant de plaisir. Jacques Sénégas, pianiste et chanteur, a assuré l'animation musicale en proposant un vaste répertoire cependant pas oubliés, ils se sont vus offrir un chèque-cadeau leur permettant de glisser une petite douceur à leur convenance sous le sapin de Noël.

Le point sur les travaux à la résidence Brun Faulquier

Depuis 2016, la résidence Brun Faulquier fait l'objet de travaux dans le cadre d'une opération de construction et de réhabilitation des anciens bâtiments. Céline Jorland, en responsabilité de l'EHPAD précise : *«La construction du nouveau bâtiment a été achevée le 1^{er} octobre. Il héberge un accueil de jour et deux unités de 14 logements en psycho gériatrie. Neuf, ce bâtiment répond aux normes de confort et de sécurité pour nos résidents. Aujourd'hui, la restructuration des bâtiments historiques est en cours. Les travaux devraient se poursuivre jusqu'en 2021. La résidence accueillera alors 97 résidents»*. Représentant un investissement de 6,5 millions d'euros, ces travaux sont financés à hauteur d'1,5 million d'euros par le département.



Travaux du collège : c'est parti

Le début de l'année donne le coup d'envoi des travaux d'extension et de rénovation du collège Joseph Chassigneux attendus depuis si longtemps ! Présentés lors de réunions d'information aux enseignants et parents d'élèves, les travaux vont s'échelonner jusqu'à la rentrée scolaire 2020 selon un planning et des modalités qui permettent d'assurer la continuité de la vie de l'établissement.

Ainsi, pour sécuriser la vie des élèves dans l'établissement et organiser l'occupation des lieux durant les travaux, des éléments préfabriqués ont été installés à la fin de l'été pour accueillir les salles de classe. De même, les accès et les cheminements des élèves ont été modifiés. Ainsi l'entrée et la sortie des élèves se font par un portail aménagé entre le gymnase et le collège, sur l'avenue Joseph Chassigneux. Pour faciliter la circulation, il est recommandé aux parents de déposer leur(s) enfant(s) à proximité du parking bus, rue de la Tonnellerie.

Les travaux d'un montant global de 10 millions d'euros sont réalisés par le Département, maître d'œuvre.

Plus de 3500 visiteurs au salon de la noix

Belle affluence pour cette édition du salon de la noix de Grenoble et des produits du terroir, le rendez-vous automnal incontournable à Vinay. Le temps d'un week-end, sur deux jours, le gymnase municipal qui accueillait cette manifestation n'a pas désemploi. Les visiteurs déambulant parmi les stands de produits locaux, se laissant aller ici et là à quelques dégustations et même à participer aux ateliers culinaires qui ont rencontré un franc succès. Ambiance bon enfant, petite restauration à base d'ingrédients locaux, découverte de produits de chez nous et de saveurs à réveiller nos papilles, spectacles hauts en couleurs, tous les ingrédients étaient réunis pour une belle manifestation marquant les 80 ans de l'appellation protégée Noix de Grenoble ! Occasion aussi d'introniser dans la bonne humeur, Frédérique Puissat, sénatrice, Élodie Jacquier-Laforge, députée de la circonscription et Isabelle Dobremez dans la confrérie de la noix de Grenoble. Rendez-vous est pris pour les 23 et 24 novembre 2019.





Centenaire de l'armistice de 1918



En cette année du centenaire de la fin de la Grande Guerre, la commémoration du 11 novembre a pris un éclat particulier et réuni une assistance particulièrement nombreuse, composés de jeunes et moins jeunes, autour du drapeau et du souvenir des morts pour la France.

A cette occasion, les élèves de l'école Élémentaire la Mayette ont porté un message de paix. Ceux du collège Joseph Chassigneux prononçant à haute voix les noms des victimes Vinoises gravés dans la pierre du monument aux morts de la commune. Litanie qui aura mis en avant le nombre particulièrement élevé de victimes de cette tragédie humaine. La cérémonie se poursuivait par la lecture de lettres envoyées à des soldats ou reçues du front, témoignant de l'horreur vécue alors.

La commémoration de ce centenaire a également donné lieu à une exposition présentée dans le hall de l'Hôtel de ville et à deux conférences historiques.

Voir ou revoir la cérémonie :

<https://www.youtube.com/watch?v=mt-D-tHlwil>



Vinaython : les Vinois toujours généreux

Vendredi 8 février, non sans émotion, autour de Domingos Alves Da Cruz, président du Vinaython, l'ensemble des partenaires remettaient un chèque de 7000 € aux représentants de l'AFM Isère à l'issue du Téléthon 2018.

Et si la collecte a atteint ce bon chiffre c'est grâce à l'engagement des bénévoles des associations vinoises qui ont, cette année encore, mobilisé leurs belles énergies à l'appui de la cause portée par l'AFM pour soutenir les efforts de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires et les maladies dites orphelines. Sachant ainsi entraîner à nouveau les Vinois dans un bel élan de solidarité et de générosité comme en témoigne la somme remise à l'AFM.

Un bel encouragement pour aller plus loin dans la recherche médicale et avancer dans la bataille contre ces maladies.

GENS D'ICI



Typhaine Bouscarle : Une vinoise candidate au concours de Miss Isère

Les podiums, les séances de maquillage et les défilés étaient encore bien étrangers à Typhaine Bouscarle il y a quelques mois. Cette jeune vinoise de 21 ans passionnée de football et de gymnastique a toujours été très attirée par le monde de la beauté et de la mode mais jusqu'à présent, elle n'osait pas franchir le pas et redoutait de participer à un concours de beauté : « Je pensais que je ne serais pas à ma place, qu'on allait se moquer de moi et que je n'arriverais jamais à défiler. Cela fait plus de deux ans que j'y pense, je m'étais déjà renseignée mais je n'étais jamais allé plus loin. » Grâce à la ténacité de ses copines et au soutien de sa famille, Typhaine s'est lancée dans l'aventure «Miss Isère» au début de l'automne et a troqué sa paire de basket pour des talons.

Le 18 novembre, la jeune femme s'est donc rendue à Alleverd pour le premier casting : «C'était très stressant, nous étions environ 25 candidates. J'ai tout d'abord été présentée au Comité Miss Isère puis j'ai dû faire quelques pas de danse, défiler en maillot de bain et parler de moi au jury». À la fin du casting, la délibération est tombée : Typhaine est sélectionnée, ainsi que 16 autres candidates, pour poursuivre l'aventure. C'était le début d'un long chemin vers l'élection avec l'espoir de pouvoir revêtir la fameuse écharpe.

Durant tous les dimanches de janvier, la jeune femme a dû se rendre à Alleverd pour les répétitions. Pendant un mois, elle a appris à défiler sur un podium et à porter des tenues afin d'être prête pour le jour du concours qui a eu lieu le 9 février. Le thème de cette année : «l'African Style». L'occasion de laisser libre cours à ses envies d'exotisme. Mais le concours Miss Isère, c'est aussi des obligations. Le jour «J», Typhaine doit avoir la même coupe de cheveux que le jour de la sélection, ne doit pas avoir de tatouage, de piercing apparent et ne doit pas avoir fait des photos nues. En plus de la préparation physique, il a fallu répondre aux exigences de la promotion faite autour de cet événement : «Nous avons fait beaucoup de photos pour la promotion sur les réseaux sur lesquels elle s'est affichée en première position.»

Le 9 février, Typhaine avait donc rendez-vous à Alleverd en présence de personnalités comme Denitsa Ikononova, gagnante de Danse avec les stars 2018, Miss France 2019, le danseur Christian Millette et le candidat de l'Eurovision 2010.

Son honorable quatrième place lui a valu de beaux moments et une belle expérience dont elle se souviendra longtemps et lui a donné envie de démarrer en septembre une formation en cosmétologie.





Les dates à retenir

MARS

→03/03/2019

- salle des fêtes
matinée boudins
organisée par l'ACCA

→08/03/2019

- salle des fêtes 14h,
concours de belote
organisé par
"A la bonne franquette"

→09/03/2019

- salle des fêtes
soirée théâtre
organisé par
"quand le patois revit..."

→10/03/2019

- salle des fêtes
après-midi accordéon
organisé par
"Accordéon passion"

→15/03/2019

- carnaval écoles publiques

→15/03/2019

- salle des fêtes soirée loto
organisée par l'USV

→17/03/2019

- gymnase tournoi de badminton

→24/03/2019

- salle des fêtes vente artisanale
organisée par Horizon tissus

AVRIL

→07/04/2019

- salle des fêtes bourse à la
puériculture organisée par
Assmat et Cie

→13/04/2019

- salle des fêtes soirée basque
organisée par l'USV

→23/04/2019

- salle des fêtes à partir de
16h30, don du sang

→27/04/2019

- salle des fêtes vente de plants
organisée par le Sou des écoles
laïques

MAI

→05/05/2019

- salle des fêtes
printemps en musique
organisé par La clef de sol

→08/05/2019

- commémoration de
l'armistice

→26/05/2019

- élections européennes



expo Vinay insolite

du 28 mars au 29 mai 2019
Patio de l'hôtel de Ville

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

le samedi de 9h à 11h

photos de Didier Jungers
pour la Ville de **Vincy**